BOURDON, DE L'OISE, A SES COLLEGUES ET A SES CONCITOYENS.

C'est le sort de ceux qui servent bien leur pays, et sur-tout de ceux qui disent des vérités dures et sans ménagement, d'être calomniés. Dans les premiers jours de notre réunion en convention nationale, la récompense de ce que j'avois fait le 10 août, pour détrôner Capet, fut l'inculpation calomnieuse vomie par Gorsas, d'avoir le 27 septembre assommé à Paris douze prisonniers avec un bûche, tandis que j'étois à Vervins. Récemment j'ai crû nécessaire, pour achever notre glorieuse révolution, de dire des vérités dures contre plusieurs individus, j'en suis récompensé de la même manière.

Commissaire dans une division de l'armée de l'Ouest, qui a toujours vaincu les brigands, tant que j'y ai été avec mon estimable et brave collègue Goupilleau, certains de nos collègues, animent les malveillans contre moi, et on se dit à l'oreille, dans un certain comité de la convention, qu'au premier jour on m'accusera d'avoir fait fusiller un patriote dans ma chambre à Saint-Hermant. Il faut donc que je déjoue encore cette calomnie, et je vais le faire en disant la vérité.

L'heureux jour de la bataille de Luçon, on poursuivit les brigands jusqu'au-delà de Saint-Hermant; nous étions, selon notre devoir, à la tête des colonnes, Goupilleau et moi.

Arrivés des premiers à Saint-Hermant avec le général, on nous amene un ci-devant officier au régiment d'Auvergne fait prisonnier, et qui, avant de subir son sort aux termes des décrets, avoit demandé à nous parler.

Notre réponse fut celle de vrais républicains : il est plus coupable qu'un autre, étant plus instruit que de malheureux habitans de la campagne ; il faut l'amener et lui faire subir son sort. L'agitation dans laquelle étoient ceux qui l'avoient amené, étoit telle, que sorti de la chambre où nous étions, ils le fusillerent dans celle voisine au milieu du groupe qu'ils formoient, en sorte qu'un canonnier fut tué de la même balle, et elle faillit même encore blesser à la cuisse mon collègue Goupilleau, accouru avec moi, pour recommander de ne le pas fusiller au milieu d'eux, de crainte de s'entretuer ; voilà la vérité. Je défie au plus effronté calomniateur de nier une seule des circonstances de ce fait. Voilà donc la mesure du caractère de tous ceux qui n'empoisonnent la vérité sur des faits personnels, que lorsqu'ils voient un patriote courageux dire ce qu'il croit utile à sa patrie, sans aucune

acception de personne et sans déguiser la moindre circonstance des faits qu'il sait. Mais qu'ils n'espèrent pas arrêter l'énergie de ceux qui veulent avec franchise et loyauté, quoique sans de grands talens, finir enfin la révolution dont ils sont les vieux soldats.

BOURDON,
de l'Oise.

DE L'IMPRIMERIE DE CUSSAC,
rue de Richelieu, Cour Saint-Guillaume.